L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 22 NOVEMBRE 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

L'Election de St. Boniface

UNE PAGE D'HISTOIRE

Le parti liberal n'a pas voulu mettre de candidat sur les rangs pour l'élection de St. Boniface, et la lutte se fait entre deux candidats conservateurs, tous deux supporteurs du gouvernement Roblin, sans restriction, ni arrière pensée.

Si le parti libéral a agi de la sorte, ce n'est point par faiblesse, encore moins par pusillanimité, car jamais plus belle chance ne pouvait lui être offerte de remporter la victoire. Entre messieurs Lauzon et Bernier, le candidat libéral triomphait haut la main. Nul ne peut songer à le nier.

Pour ceux qui font passer les intérets de parti avant toute autre considération, et il en existe de cette catégorie, aussi bien dans les rangs des libéraux que dans ceux des conservateurs, par ceux-là, le parti libéral sera critiqué sévèrement, et sans doute impitoyablement, condamné.

Mais bien fou, qui songe à contenter

"tout le monde et son père!"

Les chefs du parti libéral dans St. Boniface se sont, en cette occasion, inspirés uniquement de l'intéret général et supérieur de la minorité catholique française.

Bien différents de leurs adversaires conservateurs qui se paient exclusivement de mots, les chefs libéraux ont vu l'occasion de faire pratiquement et d'une manière efficace un premier pas dans la voie de l'union, de la concorde et de la cohésion, au sein de la minorité, et sans hésitation ils ont fait abnégation de leurs propres convictions politiques et se sont effacés pour permettre la mise en œuvre de cette UNION que tant de gens ne cessent de prècher, mais dont en réalité depuis 1870, les libéraux français du Manitoba ont été les seuls adhérents sincères, désinteressés, et par malheur aussi, les victimes.

Les conservateurs se sont servis de L'UNION pour bailloner les libéraux, mais il se sont toujours refusés pour eux-mêmes à sacrifier un atome de leurs prétentions au bénéfice de cette UNION.

Aujourd'hui nous avons voulu affirmer une fois de plus, nous avons voulu prouver par des faits, par des actes, notre désir d'union; nous n'avons point hésité à sacrifier nos intérets politiques de parti aux intérets supérieurs de la minorité.

Nous devons à nos amis, une complète explication de notre conduite, et nous voulons la leur donner, par un exposé succinct des faits.

Comme nous l'avons dit, rien ne nous eut été plus facile que de faire élire un candidat libéral dans St. Boniface à la faveur des dissensions qui règnaient dans le parti conservateur, et la personnalité même de notre candidat, M. H. Beliveau n'eut pas peu contribué à nous assurer la victoire.

Déjà, la feuille de nomination de M. Béliveau était couverte des noms les plus respectés des deux partis dans St. Boniface, et nos amis du comté nous faisaient parvenir l'expression de leur enthousiasme; le triomphe n'était pas douteux.

Sur ces entrefaites, des représentations venues de Haut-Lieu nous firent connaitre qu'on désirait dans l'intéret supérieur de la minorité, voir le comté de St. Boniface représenté par un député conservateur ami du gouvernement Roblin.

On nous fit valoir que, la solution définitive de la question scolaire, résidait entièrement dans la bonne volonté de la législature locale; que l'on avait les meilleures raisons d'espérer dans la bonne volonté du gouvernement Roblin; l'on nous fit même entrevoir l'existence de certaines promesses; et dans ces conditions l'on nous demandait de ne point compromettre les espoirs conçus, en faisant élire un député de l'opposition dans St. Boniface.

Nous ne pouvions nous refuser à de telles représentations, et bien que ne partageant nullement les espoirs qu'on faisait miroiter à nos yeux, nous ne pouvions cependant nier qu'il n'y eut quelques lueurs de vraisemblances à entretenir ces espoirs et en conséquence notre devoir, comme amis sincères de la minorité, comme catholiques désireux de voir règler la question scolaire, notre devoir était de ne point compromettre, si peu que ce fut, les possibilités quelconques d'amélioration.

Nous nous sommes donc effacés; M. H. Béliveau retira sa candidature et nous acceptâmes de ne point intervenir dans la lutte.

Bien plus, nous aurions désiré voir élire par acclamation un candidat conservateur.

Mais quelleque fut notre abnégation, aussi absolue que fut notre sincérité, et justement parceque nous nous sacrifions à la cause de la minorité, nous ne pouvions sous aucun prétexte accepter la candidature de M. J. Bernier, le représentant des éléments fanatiques et intransigeants qui ont le plus contribué à semer la discorde au sein de la minorité.

M. J. Bernier et l'organe de sa coterie, le MANITOBA se sont montrés d'une intransigeance farouche, ridicule, outrancière.

Jusqu'à ces derniers temps, M. J. Bernier prèchait la guerre sainte contre le règlement de 1897, contre la conciliation, dénonçant comme traitres tous ceux qui recommandaient la modération, et l'on aurait voulu que nous acceptions de placer entre les mains de ce partisan fanatique, et irraisonnable les intérets de la minorité, alors que la seule possibilité d'amélioration résidait dans l'espoir d'une entente basée sur le bon sens et la modération.

En vérité, c'était inacceptable; nous nous refusâmes à accepter cette candidature.

Nous ne savons si des efforts furent faite pour obtenir la retraite de M. J. Bernier; ni si ces efforts restèrent infructueux, mais quoiqu'il en put être, M. J. Bernier maintenant sa candidature, la nécessité s'imposait de choisir un autre candidat conservateur, autour duquel l'union put se faire.

On pouvait difficilement demander aux libéraux d'accepter la candidature de M. Lauzon, l'adversaire de M. S. A. Bertrand aux derniers élections provinciales; d'allieurs Mgr. Langevin avait pris nettement position contre M. Lauzon. Dans ces conditions il eut pu paraitre malséant, et à coup sûr c'eut été contraire au désir d'union et de concorde auquel obeissait le parti liberal que d'endosser la candidature de M. J. B. Lauzon.

Après plusieurs tentatives, la concentration se fit sur le nom de M. V. Mager, ancien préfet de la muncipalité de St. Boniface, homme sérieux connu comme administrateur et homme de grand jugement.

M. V. Mager, à la demande expresse de M. Lauzon et après avoir reçu de M. Roblin le premier ministre, devant temoin l'assurance de sa neutralité, consentit à poser sa candidature.

Les libéraux se déclarerent, prêts a l'endosser et qui plus est, Mgr. Langevin consulté, affirma à son retour sa neutralité à l'égard de la candidature Mager.

D'ailleurs, M. Mager se présentait comme candidat conservateur supporteur du gouvernement Roblin, sans restriction, arrière pensée.

Sur ce point, nulle discussion possible, tout le monde, les liberaux eux-mêmes, admettant la nécessité d'élire un candidat du gouvernement en vue d'aider à la minorité.

Chose étrange, dès que fut connue l'entente survenue autour de la candidature Mager, l'on mit tout en œuvre dans certains quartiers pour faire avorter une combinaison si saine, si rationelle, qui assurait l'union de la minorité, mais par là même il est vrai compromettait irrémediablement les desseins d'une certaine faction.

Il suffisait que les libéraux accordassent leur appui à M. V. Mager pour qu'il devint immédiatement suspect aux yeux de certaines personnes!

Quel saisissant contraste, entre la conduite si désintéressée, si patriotique des libéraux, et celle de leurs adversaires!!

L'heure n'est pas venue de divulguer toute la vérité à cet égard, mais le jour ou elle sonnera, bien des écailles tomberont des yeux des gens les plus aveuglés.

Il est assurément tres regrettable que l'on n'ait pas pu, ou que l'on n'ait pas cru devoir, accorder aux liberaux, la preuve si rationnelle de bonne volonté qu'ils reclamaient avec tant de justice en retour de leur complete abnégation.

La responsabilité en retombre toute entiere, sur M. Joseph Bernier, dont l'inexcusable ambition, l'intransigeance égoiste se sont affirmés une fois de plus.

Il est bien evident désormais pour tous les gens sincères et de bonne volonté, pour tous les veritables amis de la minorité, que le fanatisme et l'outrecuidance de ce jouvenceau, digne heritier des vices politiques d'une coterie qui a sa place marquée au pilori de l'histoire, constituent les dangers les plus immédiats, et les plus sérieux pour les intérets de minorité.

C'est donc un devoir absolu pour tous ceux qui veulent l'union au sein de la minorité de voter en faveur de M. V. Mager le candidat conservateur, supporteur du gouvernement Roblin, mais dont la candidature est une protestation vigoureuse contre les procédés malhonnètes d'un groupe de politiciens, dont M. Jos. Bernier est le représentant.

Quand le feu est à bord, et menace de gagner la sonte aux poudres, il ne doit plus y avoir de distinction de parti, tout le monde doit se mettre à l'oeuvre et reunir ses efforts pour parer au danger qui menace.

Les Electeurs du comté de St. Boniface feront de même; ils iront sans distinction de parti déposer samedi leur bulletin en en faveur de M. V. Mager pour deux raisons:

1o. D'abord pour aider la minorité dans ses efforts vers une améliorations si désirable.

2o. pour étouffer à jamais le dangereux brandon de discorde et de désunion qu'est M. Joseph Bernier.

Puisse le vote du 24 novembre 1900 poser la premier assisse de l'union au sein de la minorité catholique française.

L'Election de St. Boniface

Nous devons ajouter un postscriptum à l'article précedent; les évènements qui se sont écoulés en ces derniers vingt quatre heures nous imposent ce devoir.

M. Roblin revenant sur la parole donnée, de rester neutre dans la lutte entre les deux candidats conservateurs, s'est prononcé nettement lundi soir en faveur de M. J. Bernier.

M. J. B. Lauzon, a immédiatement orienté sa voile du côté d'où soufflait le vent ministériel et a combattu la candidature de M. Mager, candidature que lui-même avait fait naitre, et à laquelle il avait formellement promis son support entier.

Nous avons le droit de nous demander quels motifs ont pu provoquer de si étranges revirements.

La personnalité, ni les talents de M. J. Bernier ne sauraient suffire à expliquer la conduite de M. Roblin.

Théoriquement, M. J. Bernier peut être plus instruit que M. Mager, mais nous ne sommes point en Chine et les fonctions publiques ne s'accordent point uniquement d'après le nombre du boutons de cristal des mandarins!

Il y a quelque chose qui vaut mieux que l'instruction, quelque chose sans quoi l'instruction n'est qu'un instrument inutile, c'est le bon sens, c'est le jugement, et sous ce rapport nul ne peut nier que M. V. Mager est mille fois mieux qualifié que M. J. Bernier.

Nous n'avons pas tant besoin pour défendre nos intérets d'avocats, ou de rhétoriens plus ou moins diserts, que d'hommes sages, moderés, de gens pondérés et réfléchis.

Depuis dix ans, à quoi nous ont servi les discours du Sénateur Bernier, les articles redondants du MANITOBA? Quelle parcelle de nos droits ces flots d'éloquence farouche ont-il contribué à nous rendre?

Si nous avons obtenu quelque chose, si aujourd'hui la minorité jouit de quelques concessions, elle le doit non aux discours échevelés de quelques rhétoriciens, mais uniquement à la bonne volonté silencieuse mais efficace, mais sincère, de quelques hommes de bon sens.

La question du degré d'éducation entre M. Mager et M. J. Bernier, non plus que la qualité d'avocat de ce dernier ne sauraient justifier la position extrème prise en faveur de M. J. Bernier.

Ce n'est là qu'un prétexte, il doit nécessairement y avoir d'autres raisons qu'on ne veut pas réveler.

La réalité, c'est qu'on ne considère pas M. V. Mager comme un conservateur suffisamment fanatique, et ceci est le plus bel éloge que ses adversaires actuels peuvent lui rendre aux yeux de notre population.

L'esprit de partisannerie est tellement ancré chez certaines gens, la mauvaise foi est telle, que le fait seul d'être supportés par les libéraux, a valu à M. V. Mager l'accusation de supporter Greenway!

Et l'on vient parler d'union!

C'est bien toujours la même histoire; on se lamente, on réclame l'union, mais pour l'obtenir on se refuse à faire la moindre concession; ce que l'on veut ce n'est pas tant l'union, que l'annihilation du parti libéral.

Nous en avons aujourd'hui la preuve indeniable.

Eh bien! il faut qu'on le sache une fois pour toutes; l'union nous la voulons, nous avons fait et nous sommes prêt à faire encore tous les sacrifices pour l'obtenir, mais nous ne pouvons cependant aller jusqu'à faire abnégation de notre propre dignité, jusqu' à mentir à notre conscience.

Nous voulons l'union pour le bien de la minorité, pour permettre d'arriver à d'autre concessions, suivant la direction même du Delegué Apostolique, mais nous n'irons point jusqu'à nous effacer pour permettre simplement de faire triompher des partisans politiques, qui sont les plus dangereux et les plus certains ennemis des intérets de la minorité.

Nous faisons appel à tous nos amis et leur demandons de voter tous samedi pour M. V. Mager, candidat conservateur, qui supportera le gouvernement Roblin, mais dont la victoire sera en même temps une protestation énergique contre l'influence pernicieuse, des partisans fanatiques dont M. J. Bernier est aujourd'hui le représentant.

Et nous avons le ferme espoir, que la grande majorité des conservateurs bien pensants appuieront M. V. Mager, et qu'enfin triomphera la politique d'union, la véritable union, celle qui est dans les actes et non sur les lèvres; l'union dans l'intéret de la minorité et non dans l'intéret exclusif de quelques politiciens.

Leur part dans l'ecrasement

Neus lisons dans la "Patrie":

"Qui a battu sir Charles Tupper au Cap. Breton?

C'est une population anglaise.

Qui a battu l'hon. Hugh John Macdonald à Brandon?

C'est une population anglaise.

Qui a battu M. Powell à Westmoreland?

C'est une population anglaise.

Nos amis et concitoyens de langue anglais ont donc fait leur noble part dans l'écrasement du torysme, le 7 novembre."